LE PREMIER MAI

Le Premier Mai fut calme. A Paris où [illegible] les manifestations les plus importantes [illegible] ont eu lieu, quelques incidents sont [illegible] Dans la banlieue, quelques bagarres [illegible] Paris, un officier de paix a, cependant, reçu un coup de couteau. Tout se sont bien passés dans le reste du pays.

A PARIS

LA MATINÉE

On ne dirait pas que des manifestations sont projetées. C'est, à Paris, l'animation boulimique, mais sans fièvre. Les chantiers ne sont pas abandonnés. Chacun va à son ouvrage.

Le temps est, il est vrai, assez doux. Le soleil reste malheureusement gris. Le soleil brillât le 1er mai ? Il n'y a pas de problème, dans tous les cas, à en poser la question.

Paris serait donc conservé en somme sa physionomie ordinaire, si les mesures d'ordre ne décelaient que des événements sont tout au moins attendus. A chaque instant des détachements de gardiens de la paix passent le long des rues principales et des boulevards. Ils rejoignent les postes stratégiques qui leur ont été assignés. Les ponts sont gardés par des groupes de gardiens de la paix. Ceux-ci sont en grande tenue et portent le revolver en bandoulière.

Dans la matinée, M. Lescouvé, procureur de la République, a conféré avec M. Lépine, préfet de police.

LES RÉUNIONS

L'Union des Syndicats de la Seine avait [illegible] comme on sait, son programme. Les syndicaux devaient, pour s'y conformer et se rendre dans un des quarante-trois bureaux organisés pour le contrôle des cartes confédérales et assister, autant que possible, aux meetings organisés tant à la Bourse du Travail qu'à la Maison des Fédérations.

A partir de neuf heures du matin il y a eu en effet une grande animation à la Bourse du Travail. Pour éviter l'encombrement, le trésorier, M. Jacquelin, doit réglementer la circulation. Des gardiens de la paix obligèrent alors les syndiqués à faire le queue sur les trottoirs et ne laissèrent pénétrer les nouveaux venus dans l'immeuble que dans la proportion où cela était rendu possible par les départs.

Deux réunions furent tenues. Dans les Cafés, MM. Mairé et Savoie prirent la parole qui protestèrent contre les mesures de police prises par le gouvernement. Ils insistèrent surtout pour que l'on observât, dans l'après-midi, le plus grand calme. M. Savoie mit, cependant, à ce calme une condition : « Si les nous brûlaient, dit-il, nous saboterons le 14 juillet et la fête des marchands de blé ».

Dans les deux réunions, on vota le même ordre du jour, réclamant la mise en liberté de tous les prisonniers détenus pour délits d'action syndicale, de presse et de paroles, [illegible] contre l'application des [illegible]

[illegible] Maison des Fédérations, [illegible] Ces gens-[illegible] ouvrières. C'est dans la cour de l'immeuble, en plein air par conséquent, que les chômeurs étaient rassemblés. Sur le mur on avait fait afficher cet « avis important » :

« Les camarades sont priés de ne pas [illegible] ; il y a du danger ».

Pendant le meeting arrivèrent des ouvriers du P. T. T.

La sortie eut lieu sans incidents. Le calme [illegible] Les [illegible] rentrèrent les uns après les autres. Les [illegible] manifestants se retirèrent. Cinq arrestations avaient été opérées.

A midi le quartier avait repris son aspect habituel.

SUR LA PLACE DE LA CONCORDE

Sur la place de la Concorde désignée avec l'expansion des invalides par l'état-major de la C. G. T. comme point de concentration des troupes sont arrivées aussitôt après déjeuner.

Des curieux très nombreux circulent.

A 2 heures des fantassins, des soldats, des chasseurs à pied entourent le terre-plein réservé à la police.

Puis des cuirassiers arrivent, qui inaugurent sur la place et au débouché des voies qui y aboutissent un mouvement de va-et-vient destiné à activer la circulation des promeneurs.

Au début, cette stratégie a causé une panique mais aucun accident.

A partir de trois heures, la foule est très dense place de la Concorde. Les manifestants paraissent en nombre infime. Néanmoins, vers trois heures un quart, des groupes d'ouvriers, à la boutonnière ornée de l'épinette rouge, se dirigeaient vers les Tuileries et du côté des quais. MM. Savoie et Marie, de l'Union des Syndicats, circulaient parmi eux.

BAGARRES — UN OFFICIER DE PAIX BLESSÉ

Un peu avant trois heures, 4.000 manifestants environ se trouvent place de la Concorde, en vue du pont.

Les agents et des cavaliers interviennent pour les disperser. Plusieurs charges sont effectuées et des bagarres se produisent.

De part et d'autre, un grande quantité blessés.

Au cours de ces charges, l'officier de paix Guillaume est blessé d'un coup de couteau dans le dos.

Pendant cette bagarre, un coup de revolver a été tiré par un des manifestants. Il a été arrêté un peu plus tard.

M. Guillaume, l'officier de paix blessé, a été conduit à l'hôpital où il reçut des soins, puis à son domicile. Son état ne paraît pas grave.

Quelques arrestations sont opérées.

A un moment donné, un cuirassier tombe au Cours-la-Reine, environné avec lui plusieurs de ses camarades. Ceux-ci se relèvent sans blessures bien graves.

Les cavaliers continuent de faire circuler la foule, tandis que les syndicalistes évacuent la place de la Concorde pour se rendre dans leurs réunions respectives.

Les groupes qui doivent parcourir les itinéraires sont pour ainsi dire prêts et passent inaperçus au milieu des curieux.

M. Paratou, officier de paix, a reçu, également, au cours de cette bagarre, un coup de bâton sur la tête.

SUR L'ESPLANADE DES INVALIDES

A une heure, les groupes commencent d'arriver sur l'Esplanade des Invalides. La Chambre et le ministère des affaires étrangères sont gardés par un escadron de cuirassiers et une compagnie de ligne.

Les voies aboutissant à l'Esplanade sont barrées par des détachements de cavalerie, d'infanterie et par des escouades de gardiens de la paix.

Au milieu de l'Esplanade, sont campés le 101e et le 112e d'infanterie, le 5e cuirassiers, le 5e génie et un fort détachement de gardes républicains à cheval.

Vers trois heures, un premier groupe de manifestants, que signalent les drapeaux arborés aux boutonnières, parvient à se former à l'angle de la rue Cler et de l'avenue de la Motte-Picquet. Mais il est vivement refoulé jusqu'à l'Ecole militaire. Les manifestants chantent l' « Internationale ».

Là, quelques arrestations sont également opérées.

EN PROVINCE

A Rochefort, 665 ouvriers de l'arsenal manquaient à l'appel. Après avoir fait le tour de la ville, musique et bannière en tête, 400 syndiqués ont assisté, au Casino, à une conférence de M. Constant, de la C. G. T.

A Brest, le bâtiment a chômé. A l'arsenal, on constate 600 absences.

A Cherbourg, on comptait à peine 80 chômeurs.

A Toulon, les tramways ont chômé ; l'arsenal aussi.

A Lorient, 1.000 syndicalistes, avec des drapeaux rouge et noir, ont parcouru les rues.

A Marseille, pas de chômeurs. Le meeting de la Bourse du Travail a réuni 400 auditeurs. Calme le plus complet.

A Lyon, il y eut 10.000 chômeurs. Aucun incident.

Dans ces villes et à **Montceau-les-Mines**, des meetings ont eu lieu, enfin, la plupart du temps, de manifestations. On ne signale que des incidents sans gravité.

A Saint-Etienne, à l'issue du meeting tenu à la Bourse du Travail, une colonne d'un millier de manifestants, précédée de drapeaux rouges, s'est dirigée sur le Chambon-Feugerolles, où les boulonniers sont en grève depuis deux mois.

...Un escadron de dragons et un détachement de gendarmes les ont dispersés.

A Carmaux, les mineurs chôment, mais les verriers travaillent.

A Reims, a eu lieu un grand meeting de protestations contre l'emprisonnement, pendant un mois, des cheminots arrêtés.

A Versailles, une manifestation de 600 ouvriers, des terrassiers pour la plupart, a eu lieu, autorisée.

A Nice, la journée du 1er mai a paru être un jour férié. Quelques petites maisons de commerce, pour donner satisfaction à leur personnel, ont fermé leurs portes.

Les dockers et les ouvriers ont, en grande majorité, chômé.

A Montpellier, le nombre des chômeurs fut restreint. Le soir, représentation théâtrale.

A L'ÉTRANGER

A Rome, la plus grande partie des ateliers avaient fermé, à la suite d'une entente entre patrons et ouvriers.

Les tailleurs des principales corporations ont parcouru les rues de la ville le matin, de 6 à 7 heures.

De nombreuses familles sont parties dans la banlieue. L'exposition regorge de visiteurs, de sorte que Rome revêt un aspect de fête.

Les tramways et les omnibus n'ont pas circulé. Les journaux n'ont pas paru.

A Berlin, la matinée du premier mai s'est passée dans le calme complet alors qu'à Charlottenburg.

Le nombre des chômeurs fut assez considérable, mais la plupart d'entre eux ont utilisé la journée pour essayer un simple [illegible] de [illegible] une [illegible] jour de repos [illegible] relation. Ils se sont répandus dans la banlieue ou dans les grands « Biergarten » des quartiers centraux.

Cependant les cent réunions organisées par le Parti socialiste et l'Union ont eu lieu sans incidents notables.

A LILLE

Le 1er mai n'a été marqué à Lille par aucun incident, et le nombre des chômeurs a été peu élevé.

LE CORTÈGE

Les représentants des divers syndicats se sont réunis au siège de la Bourse du Travail, puis, vers dix heures, ce sont rendus en cortège à la Préfecture, drapeau rouge en tête. Dans le cortège on remarquait MM. Saint-Venant, conseiller général ; Bondues et Vandormes, et des porteurs de pancartes sur lesquelles on lisait : « Nous protestons contre les retraites des salariés », « Nous protestons contre la limite d'âge trop reculée », « Nous protestons contre la capitalisation », « Nous voulons les retraites à la charge de la Société ». Les manifestants arrivèrent devant la préfecture à 11 heures moins le quart, au nombre de 300 environ. A ce moment les ouvriers des tabacs se joignirent à eux.

A LA PRÉFECTURE

Les manifestants furent reçus à la porte de la préfecture par MM. Langevin, commissaire du 1er arrondissement, et Faudot, commissaire spécial. Une délégation, composée d'une douzaine de personnes, fut reçue par M. Vincent. Sans plus tarder, M. Saint-Venant donne lecture d'une longue liste de doléances et revendications, s'élevant contre les lois sociales votées ces dernières années, contre la loi sur les retraites ouvrières et contre les projets de loi à l'étude sur l'arbitrage obligatoire, la capacité commerciale et la participation aux bénéfices.

M. Vincent répondit en substance qu'il communiquerait ces doléances aux pouvoirs publics :

« Mais permettez-moi de vous dire, déclarait, que vous critiquez toutes les lois qui furent faites en faveur des ouvriers, notamment l'arbitrage obligatoire et la loi des retraites ouvrières et paysannes. Vous faites de l'obstruction passive. C'est une espèce d'infanticide que vous commettez. Cette loi vient de naître et vous n'en voulez pas. Attendez au moins qu'elle soit entrée en vigueur, et dès que vous vous serez aperçus des défauts, vous les signalerez ».

M. Saint-Venant se plaint alors de la jurisprudence des tribunaux « qui n'applique pas avec toute l'équité désirable les dispositions de la loi sur les accidents du travail».

Appuyé par M. Vandorme, il s'en prit aux patrons qui s'efforcent « de tourner la loi sur le repos hebdomadaire ».

Un délégué remercia M. le Préfet de n'avoir pas fait appel à la troupe. M. Vincent répondit qu'il n'avait jamais fait appel à la force armée que pour faire respecter l'ordre.

LE MEETING

Après l'entrevue de la préfecture, les manifestants gagnèrent l'estaminet de la « Petite Banque », rue de Béthune, où eut lieu le meeting traditionnel. M. Bour, conseiller prud'homme, fut nommé président, avec MM. Courouble, Dujardin et Doignon comme assesseurs.

MM. Bondues, Saint-Venant et Cooten prirent successivement la parole et s'attaquèrent à la loi sur les retraites ouvrières, critiquant l'âge auquel les travailleurs peuvent en bénéficier et la retenue sur les salaires.

Ils engagèrent les ouvriers à protester en collant sur les feuilles qui leur sont remises des rectangles de papiers avec inscriptions relatives à ces deux points.

UNE RÉUNION DE CHEMINOTS A FIVES

Dans la soirée, à 6 heures et demie, une réunion de cheminots eut lieu dans la salle du Foyer du Peuple, à Fives. Trois cents personnes environ y assistaient.

M. Hentgès, receveur du groupe de Lille (révoqué), donna aux cheminots le conseil de ne pas se décourager et de continuer la lutte, affirmant qu'avec beaucoup de courage et de ténacité, on arriverait au succès.

M. Hochedez, secrétaire général du groupe de Lille (révoqué) lui succéda.

Il fit l'histoire de la grève, en attribuant toute la responsabilité aux Compagnies et mettant hors de cause les militants. « A plusieurs reprises, nous jouâmes le rôle de briseurs de grève et si nous avions continué, nous aurions perdu la confiance des camarades. »

Dès lors, si les Compagnies avaient prévu le succès, même partiel de la grève, elles auraient capitulé. « La principale cause de l'affaiblissement du syndical, ce fut la défaillance du moment de la rentrée.

« Pour une loi, ajouta M. Hochedez, le gouvernement de la République semble être de notre côté. M. Monis n'a fait comprendre aux Compagnies qu'elles devaient réintégrer les révoqués. On sait que ceux-ci n'ont jamais encouru de punitions. »

On allait commencer la lecture de l'ordre du jour, lorsqu'un assistant déclara qu'il pleirait aux cheminots de Lille de savoir comment les chefs furent mandés à Paris, à l'époque de la grève et quelle part de responsabilité incombe aux Parisiens. « Vous avez vous-mêmes posé cette question, répondit M. Hochedez, le comité national eura à s'occuper de l'affaire. Nous discutâtes à fond la question. Il fut voté un ordre du jour décrétant que les Compagnies mentent en s'engageant à la réintégration des révoqués entraînant le désordre et l'indiscipline. Nous avons, alors discuté, à Paris, du Sous-Quentin, pour en réclamer l'intervention en faveur des révoqués.

LA SUITE

Dans la soirée, fut donné un concert au théâtre de l'Union de Lille et se termina par la représentation des « Charbonniers » complète en un acte.

DANS LA RÉGION

A ROUBAIX

La fête du travail s'est déroulée dans le plus grand calme. Le matin, comme tous les ans, un cortège composé des partieurs des coopératives offertes par les syndicats, les sociétés socialistes et près de mille militants a quitté le local de la Bourse du Travail, boulevard de Belfort, pour se rendre au cimetière où, devant le monument élevé à la mémoire des victimes du travail, des discours furent prononcés par MM. Alphonse Debaisieux, conseiller municipal, secrétaire de la Bourse du Travail ; Henri Lelebvre, conseiller municipal, secrétaire du syndicat textile.

La journée s'est terminée par un concert gratuit, avec conférence par la citoyen Roland, délégué de Roubaix à la C. G. T., où furent mandatés des syndicats adhérents à la Bourse du Travail, au théâtre du Fontenoy.

A TOURCOING

La manifestation prévue en ville s'est déroulée dans le calme. Elle a été suivie d'une conférence à la Maison du Peuple, où le citoyen Victor Renard a pris la parole.

A CROIX

La section croisienne du parti socialiste a communiqué, dimanche, la fête du 1er mai par une conférence que MM. Myrens et Dubied, députés, ont donnée dans la salle municipale des fêtes, sur les retraites ouvrières. Il y a eu ensuite une retraite aux flambeaux.

A WASQUEHAL

La fête du 1er mai comportait, cette année, le même programme que les années précédentes. Lundi, à dix heures du matin, les enfants des écoles du Centre ont exécuté plusieurs chœurs sur la place de la République, puis la municipalité leur a fait une distribution de gâteaux et de vin. La même cérémonie a eu lieu sur la place du Capriau. L'après-midi, eut lieu dans la salle de la République, une fête de gymnastique par l' « Espérance » et un concert par l'harmonie municipale « La Jeune France ».

A ARMENTIÈRES

Journée calme. Travail complet. Le syndical socialiste de la Paix a fait placarder un appel aux ouvriers du textile réclamant une amélioration des salaires et invitant les travailleurs à un bal.

Les syndicats confédérés de la Maison du Peuple ont organisé une conférence avec les citoyens Victor Renard, du textile, et Masson, de la Fédération du Livre, comme orateurs. Une fanfare et un cortège de trois cents manifestants environ ont été chercher les orateurs à la gare à 7 h. 13. Sept à huit cents curieux suivirent paisiblement.

DANS LES CANTONS DE LANNOY ET CYSOING

Journée des plus calmes. Dans un certain nombre de communes notamment à Hem, une distribution extraordinaire de pain et de viande fut faite aux pauvres sassistés du Bureau de Bienfaisance.

A Lys, Leers où s'était la ducasse, Hem, Cysoing, etc., le 1er mai fut fêté par de joyeuses réunions.

A DOUAI

Dans les charbonnages le chômage a été complet, ainsi qu'à l'Atelier de Construction dont les ouvriers, on le sait, bénéficient de congés payés. Dans les usines métallurgiques, le chômage n'a été que partiel.

A midi, 350 mineurs de Dorignies se sont rendus au cimetière du hameau et ont déposé des fleurs sur la tombe de Jouvenaux, l'un des fondateurs du Syndicat des Mineurs du Nord, ce pendant que le citoyen René Gérard, délégué-mineur, prononçait un discours.

Bannière et musique en tête, le petit cortège s'est ensuite rendu à Douai où il s'est grossi d'une cinquantaine de métallurgistes. Puis, traversant la ville il a gagné l'hippodrome où se trouvaient déjà environ quatre cents curieux.

Successivement MM. Gonlaux, député ; Verschave, président du comité intersyndical, président du conseil d'arrondissement ; Monier, président du conseil d'arrond. Le cortège s'est reformé un peu avant 4 heures et s'est dirigé vers le Sous-Préfecture où ont été déposées les revendications du comité intersyndical.

A ANICHE

Le citoyen Marck, de la C. G. T., est allé lundi sur faire une conférence à l'Hôtel du Syndical des Verriers.

A SIN-LE-NOBLE

Dans la grosse bourgade minière, le chômage a été presque complet et on a également fêté le 1er mai.

Dans la matinée une délégation à la tête de laquelle se trouvait le citoyen Quinlin, secrétaire général du Syndical des Mineurs du Nord, s'est rendue à la Sous-Préfecture de Douai pour y déposer les revendications des mineurs, [illegible] les mêmes depuis [illegible]

A 11 heures, [illegible] sur la place de la Liberté, à Sin, M. Goulaux, député, a remis une bannière rouge à la Fanfare Ouvrière de Sin-le-Noble, puis eux accents de la marche un cortège de quatre cents personnes environ s'est formé et est allé déposer des fleurs sur la tombe d'Alexis Moché, fondateur et ancien secrétaire général du Syndicat des Mineurs du Nord, et également fondateur de la coopérative ouvrière de Sin-le-Noble.

Là, au pied du monument élevé par la souscription des mineurs à celui qui fut un de leurs premiers dévoués, des discours vibrants furent prononcés par M. Goulaux, Quinlin, et par le citoyen Quinlin.

Au nom de la Coopérative Ouvrière dont il est président, le citoyen Wallaert père rendit un discret et touchant hommage à Alexis Moché, puis le cortège se remit en route de Douai, près la fosse Renard. Le soir, le public fêtait les fêtes.

Le travail fut complet partout excepté pour une moitié aux établissements Cail.

A SAINT-AMAND

Le programme comprenait : retraite aux flambeaux dimanche soir, cortège en ville lundi à 2 heures et demie et 2 conférences.

Tout se passa dans l'ordre le plus parfait.

A CAUDRY

La fête du travail a été célébrée à Caudry avec beaucoup d'entrain. Toutes les usines ont chômé.

Un meeting a eu lieu à 4 heures, salle Vorot, auquel assista un millier d'auditeurs.

M. Bulectiou, de la C.G.T., a convié les syndicats confédérés à adhérer à la Confédération générale du travail, puis il s'est élevé contre la loi sur les retraites.

MM. Sandras, maire, et Piet, adjoint, ont engagé avec lui une conférence sur ce sujet. Finalement l'assemblée s'est prononcée contre l'acceptation de la loi.

Un cortège s'est aussitôt formé et précédé d'une musique [illegible] l' « Internationale », parcourut les principales rues de la ville et s'est rendu au cimetière déposer une gerbe de fleurs sur la tombe de M. Eugène Piet, député-maire, décédé l'année dernière. Deux discours furent prononcés par MM. Piet et Charles Sandras. Un autre discours fut prononcé sur la tombe de M. Marliot, ancien adjoint, par M. Auguste Beauvillans.

Le soir, un bal animé a eu lieu sur la place de l'Hôtel-de-Ville, brillamment éclairée.

A HAZEBROUCK

La journée du 1er mai s'est passé dans le plus grand calme. Dans toutes les usines l'on travaillait.

Cette après-midi les délégués ouvriers ont déposé à la Sous-Préfecture et à la mairie leurs revendications.

Ce soir une grande conférence sur les retraites ouvrières a été donnée par M. Charles Valentin, au siège du Syndical Textile. Un grand nombre de travailleurs y assistaient.

A DUNKERQUE

Comme chaque année, les ouvriers s'étaient donné rendez-vous à la Pointe où, vers 7 heures 1/2 ils se trouvaient réunis au nombre de 3.000. Après les exhortations du citoyen Debrock, secrétaire-adjoint du Syndicat des Ouvriers du Port, les ouvriers se formèrent en cortège et se rendirent aux cimetières de Dunkerque et des communes environnantes où sont enfouies les ouvriers victimes d'accidents de travail.

Après cette touchante cérémonie, la musique de la Bourse du Travail alla attendre le cortège qui sera par le quartier de Saint-Pol et se rendit à la Bourse du Travail.

Après la musique on remarquait quelques pancartes contre l'application des retraites ouvrières.

Aux sons de joyeux pas-redoublés les ouvriers firent une longue promenade par les rues de la ville, puis se rendirent, chantant et dansant, à la Bourse du Travail où le délégué Merthein lit une conférence.

Dans l'après-midi, un concert très réussi lui donné au Théâtre. Inutile de dire que la salle était trop petite pour contenir tout le monde et que beaucoup d'amateurs durent faire demi-tour.

En résumé, journée calme et tout à l'honneur des ouvriers dunkerquois.

Dans le bassin houiller du Pas-de-Calais

Aux mines de Marles, à Auchel, le nombre des manquants est inférieur à celui des jours ordinaires ; à la fosse N° 3 il y a sur 501 présents et 11 absents ; à la fosse N° 4, 510 présents et 254 absents ; à la fosse N° 5, 1.211 présents et 100 absents.

Aux mines de Ligny-les-Aire, le travail est complet.

Aux mines de Bruay, il en manque 450 environ, alors que les autres fonds le nombre des absents s'élève parfois jusqu'à 1200.

Aux mines de Bethune, de Nœux, de Barlay et de la Clarence, il manque un tiers des ouvriers. Aux mines de Marles, il n'en manque qu'un dixième.

Aux Ecarpes, de Fresnes et dans les ateliers mécaniques du Bas-Saint-Laurent et de Richemont-l'Avoué, on travaille comme d'ordinaire. A Béthune tous les ouvriers sont à l'ouvrage à l'usine Pieux et Piment, à l'abrasive de chaussures, à la Marguerite, etc.

A la fabrique d'horlogerie, une réparation de machine oblige le personnel à chômer aujourd'hui.

La matinée s'est découlée dans le plus grand calme ; jusqu'ici on ne signale d'incident nulle part et il est très probable que la journée se terminera de même.

A Auchel, une délégation des ouvriers des mines de Marles, composée de M. Gamelin, délégué-mineur, et de neuf autres ouvriers, est allée, à 11 heures, à la mairie présenter le texte des revendications des mineurs.

Au tissage mécanique de Richebourg-l'Avoué, les ouvriers, d'accord avec leur patron, M. Leroy, ont chômé l'après-midi.

Aux mines de la Clarence, 200 ouvriers ont travaillé ce matin à 11 y avait 90 absents.

Au puits de Ligny-les-Aire, à la fosse N° 2, sur 270 ouvriers, il manquait 45 ouvriers.

Aux mines de Nœux, fosse N° 1, sur 430 ouvriers, 317 absents ; fosse N° 3, sur 684, 173 absents ; fosse N° 6, à Labourse, sur 700 ouvriers, 516 absents ; fosse N° 2 et 4, à Marœuil-Coupigny, à Barlin, chômage presque complet.

Aux ateliers et aux ravins de Nœux, qui comptent en tout 670 ouvriers, le travail est complet.

Aux mines de Fervay, fosse N° 2, sur 430 ouvriers, 95 absents ; fosse N° 4, sur 284, 134 absents.

Aux mines de Béthune, les fosses 1, 2, 5, 7, 10 et 11, qui occupent 3.628 ouvriers de la coupe du matin, il manquait 900 ouvriers ; aux fosses 3 et 4, à Vermelles, il manquait 280 ouvriers sur 670 ; aux fosses 9 et 12, à Annequin, 125 sur 525 ; à la fosse N° 8 à Auchy-les-Hesdin, 100 sur 328.

Aux Aciéries de France, à Isbergues, qui occupent 2.400 ouvriers, le travail a été complet aujourd'hui.

A Lillers, une soixantaine d'ouvriers de la fabrique de chaussures « L'Union » se sont promenés en ville, vers 11 heures et sont allés à la gare attendre MM. Raoul Evrard et Alphonse Tellier, qui doivent faire une conférence le soir à 7 heures ; le premier parlera du socialisme et la deuxième de la coopération socialiste.

A LIEVIN

Dimanche 30 avril, le bureau de bienfaisance lit une distribution supplémentaire de pain et de viande aux indigents.

Le soir, la Fanfare Municipale donna concert place Lamartine, une retraite aux flambeaux parcourut les principales rues de la ville.

Le lundi 1er mai, la municipalité reçut des délégations ouvrières. L'après-midi un défilé conduisit, salle de l'Alcazar, un orateur socialiste qui fit une conférence sur le 1er mai. Une représentation théâtrale gratuite obtint, comme bien on pense, un très vif succès.

Le soir, la fête foraine, sur la place Gambetta, battait son plein. Les bâtiment communaux furent illuminés.

A BILLY-MONTIGNY

Dimanche, à 10 heures du matin, les indigents bénéficiaient des secours supplémentaires. Le soir une retraite aux flambeaux annonça la fête aux habitants.

Le 1er mai, dans l'après-midi, les sociétés locales formèrent un cortège qui se rendit à la mairie. Les délégations ouvrières remirent leurs doléances. Après que venaient-ge socialiste, les pupilles socialistes de Lens donnèrent un concert public salle de la mairie.

A AVION

Dimanche soir, une retraite aux flambeaux, organisée avec le concours de l'Harmonie Municipale, marqua la fête prochaine.

Lundi 1er mai, le bureau de bienfaisance fit remettre des secours aux indigents. Le matin, les corporations ouvrières défilèrent pour se rendre à la mairie où elles furent reçues.

A 3 heures du soir eut lieu une fête aérostatique comique. A 9 heures éclata un feu d'artifice, place du monument.

A LENS

Dimanche soir, 30 avril, eut lieu une retraite aux flambeaux, précédée de la Fanfare Municipale.

A 9 heures on dansa sur la place de la République.

Lundi matin on procéda à une distribution supplémentaire de secours aux indigents.

A 11 heures, salle de l'Alcazar se tint une réunion organisée par la section syndicale de Lens.

Le délégué-mineur Rémy préside. M. Escoffier, avocat à la cour d'appel de Douai, parle de la fête du 1er mai.

M. Dewerdt, délégué du magasin de gros des coopératives de France, traite de l'union des ouvriers sur le terrain économique.

M. Brouchoux soutient que le 1er mai est un jour de revendications et non de fête. Il s'étend sur le 1er mai, à l'exposé d'idées révolutionnaires.

A 5 heures, le ballon « La Meuse » s'élève dans les airs.

Feuilleton du 1er Mai — N° 20

La Jolie Midinette

Par Pierre SALES

[illegible] Cela me fait pensez, avec des yeux [illegible] mais cela peut arriver [illegible] Et si vous [illegible] ce dernier moment, d'une guinge — ce qui fut atterrit cette joyeuse observation du joli homme brun avec qui elle avait dîné :

— Pourquoi fermer les balcons, ma chère ?

Elle lui jeta un regard aigu, mais ne voulut pas comprendre son ironie. Et elle dit :

— C'est plus convenable, ainsi... Puisque tu tiens absolument à ce que je dorme des réceptions... et qu'on viennent les chercher à des soirées de lumière, ce serait ridicule de montrer autrement ses épaules...

— Eh ! eh ! Il l'homme en clignant de l'œil ; ce n'est ce que plus agréablement, après tout ! Et ta ce particulièrement capable de faire ce qu'il faut pour en compléter le tout !

— Ah ! tais-toi ! s'écria-t-elle très étonnée ; tu sais que je n'aime pas ces plaisanteries !... Puisqu'on a cet retrouvé, nous dans... Mais c'est comme convenable... et quand vas laisser de ce tour d'affaire, de plaisanter ainsi ? Quand j'ai pris cet emploi, je pour ne pas passer en vieillesse dans la misère !... Et que des instincts de jouissance !... et que des revenus de millionnaires m'ont toujours été indispensables... Alors donc !... Tu es une sotte, ma petite, de l'être séparée du mot qui aurait réussi à mettre à tes pieds des fortunes... où nous aurions puisé à pleines mains !... Tu ne veux l'imaginer qu'il y avait la quelque chose de dénoncé... Comme si cela se se passait pas sans [illegible] ! Comme si l'on ne rencontrait pas, dans les mondes les plus chics, des hommes respecté de tous, et qui n'ont jamais fait que ce que je voulais faire... pour toi... avec toi !... Et dois-je te rappeler ? Quel tu en tremble, durant une quelque quinze ans où tu m'avais échappé !... As-tu fait autre chose... et si misérablement !... Ah ! l'honnêteté, la délicatesse de malemoiselle !... où les avais-tu donc trouvées alors ?...

Il ricanait, hardie que sa compagne irréfléchi de honte, au souvenir de ces années lamentables.

— Et aujourd'hui encore, reprenait-il ; ta fierté des manières quand nous pouvons conquérir si aisément la fortune !

— Si ce n'était qu'en travaillant... en faisant simplement notre métier ! répliquait-elle, relevant les yeux : oui ! tu sais bien que je ne demanderais pas mieux !... Mais quel bonheur de compliquer encore notre existence, quand cela se développe si bien, quand notre clientèle s'augmente tous les jours, que directeur comme artistes s'adressent de plus en plus à nous ?...

L'homme haussa les épaules :

— C'est de la gingoole, tout cela... de malheureuses commissions de 15 à 20 sur de pauvres petits appointements de 150 à 200 francs par mois !... Et le crime que c'est avec ça que nous [illegible] seulement [illegible] ... même cet appartement... et les [illegible] ... Tu ne crèches pratiquement pas dedans, quand on y les [illegible] !

Elle se détourna de lui : c'était presque au seuil pire, maintenant, que les soins en fin donnés avec quelque confort à sa personne, que les jolies robes dont elle se [illegible] toppait, les simili-bijoux dont il la couvrait... Et elle n'osait plus discuter, tandis qu'il gourmeulait :

— On ne peut rien faire, dans ce monde des théâtres, des cafés-chantants, des [illegible] des commanditaires... des hommes chic qui aiment les coulisses... et tout ce qu'on trouve dedans ! Et tu vois bien que nos engagements se signent avec encore plus de facilité, depuis que des hommes [illegible] ... [illegible] prendre le thé chez toi... Et en quel estimable, s'il le plaît, s'il y rencontrent d'aimables personnes ?... Ne-la responsable de la façon dont ils se retrouvent ensuite ?...

Elle se couvrit le visage d'une main, tandis que de faire elle semblait reposer ces complaisances de bonne hôtesse.

Mais on sonnait ; et déjà se présentait une cousine, femme d'un employé de banque qui, ayant deux filles à caser, de quelque manière que ce fût, au théâtre, au concert... ou autre part, trouvait charmante cette maison, où l'on rencontrait tant d'aimables messieurs.

Elle voyait mari, dûtre madame ?... demandait-elle : n'aurons-nous pas le plaisir de te voir, ce soir ?

— Il termine un travail pour sa banque, madame : il viendra nous chercher.

La bonne hôtesse les servait avec quelques plaisir réel, des voisines, parce qu'elles étaient bien différentes parfois d'une [illegible] ; que le mari [illegible] ... [illegible] ... [illegible] ...